



## RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub> 3 NOUVELLES SIGNATURES DE LA CHARTE OBJECTIF CO<sub>2</sub>

### UN PREMIER RENOUVELLEMENT UNE PREMIÈRE ENTREPRISE DE TRANSPORT DE VOYAGEURS UNE PREMIÈRE FLOTTE INDÉPENDANTE EN ÎLE DE FRANCE

Paris, 20 juin 2012 – Trois entreprises ont signé la Charte d'engagements volontaires de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> aux côtés de la Préfecture de Région d'Île-de-France, la Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et d'aménagement d'Île-de-France (DRIEA-IF) et de la Direction régionale Île-de-France de l'ADEME.



- **STEF** est le spécialiste européen de la logistique du froid. La société emploie 15.000 collaborateurs (dont 7 530 pour le pôle transport France) et dispose d'un parc de 4 000 véhicules. **Déjà signataire fin 2009** de la charte « Objectif CO<sub>2</sub> : les transporteurs s'engagent », le groupe STEF est le **premier transporteur à renouveler son engagement en Île-de-France**. En renouvelant le 20 juin son engagement pour la période 2012 – 2014, STEF entend réduire encore ses émissions de CO<sub>2</sub> à la tonne et au kilomètre de 8% par an et inciter ses sous-traitants contractualisés à aller vers un engagement similaire au sien.



- **Les Autocars SUZANNE** est une société familiale fondée en 1923 qui emploie 190 personnes et dispose aujourd'hui d'un parc comprenant 150 autocars. Il s'agit du **premier transporteur de voyageurs signataire en Île-de-France** de la démarche « Objectif CO<sub>2</sub> : les transporteurs s'engagent ». Afin d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés en matière de réduction des consommations de carburant et donc d'émissions de CO<sub>2</sub>, la société ambitionne notamment de faire évoluer les comportements de ses salariés en leur proposant des formations. Elle va également va mettre en place un panel d'indicateurs de suivi des différentes actions menées. En outre, les économies réalisées sur le poste carburant faciliteront le maintien des rémunérations et la progression sociale.



- **STAF** est une société de transports alimentaires et frigorifiques familiale fondée en

1969 sous l'enseigne « *TRANSPORTS MENDJEL* ». Avec 250 véhicules moteurs, STAF détient aujourd'hui la première flotte indépendante en Ile-de-France. La démarche de la société en matière de développement durable se concrétise à plusieurs niveaux. Par exemple, STAF a investi dans des véhicules hybrides fonctionnant à l'électricité et au Diesel ainsi que dans des véhicules hybrides à l'éthanol. En signant la charte « Objectif CO<sub>2</sub>: les transporteurs s'engagent », STAF entend notamment permettre à ses clients de « se reconnaître » au travers de ses engagements.

### La DRIEA-IF et la DR de l'ADEME incitent et accompagnent les entreprises d'Île-de-France à s'engager

En Ile-de-France, le secteur des transports représente aujourd'hui près de **35% des émissions totales de CO<sub>2</sub> de la région, dont 12% liées au transport de marchandises**. La signature de la charte propose aux entreprises un ensemble d'actions personnalisées sur 3 ans portant notamment sur la modernisation des flottes, le bridage des moteurs, le meilleur suivi des consommations mais aussi la formation à l'éco-conduite et d'autres initiatives. Les entreprises engrangent alors des bénéfices d'ordre :

- économique (protection des aléas des cours des produits pétroliers)
- environnemental (amélioration de l'image de la profession auprès du grand public et contribution à la lutte contre le changement climatique)
- managérial (implication de l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise autour d'un objectif fédérateur)
- commercial (développement d'un avantage concurrentiel)

**Depuis 2009, la mobilisation régionale progresse constamment.** 58 entreprises ont signé la Charte. Les 48 engagements en cours (transport de fret et transport de voyageurs) représentent 7 200 véhicules et 8 200 conducteurs. Au total, l'engagement de ces 48 transporteurs permettra de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de 54 500 tonnes par an et les consommations de carburants de 19 millions de litres par an.

### En Ile-de-France, la démarche arrive dans une phase de maturité

L'Ile-de-France comprend, toutes activités confondues, **10.000 entreprises de transports**. L'objectif de la Direction régionale de l'ADEME et la DRIEA-IF est de **toucher et d'engager l'ensemble de ce maillage d'entreprises**, aussi divers soit-il (grands groupes et PME, transporteurs de marchandises et de voyageurs, secteurs d'activités différents, etc.).

**D'ici la fin de l'année, la démarche va s'étendre** aux véhicules utilitaires légers (PTAC- Poids Total Autorisé en Charge - inférieur à 3,5 tonnes) et aux véhicules de transport public urbain de voyageurs (les autobus) et concerner ainsi tous les types de transporteurs.

Par ailleurs, des travaux sont en cours afin d'initier une démarche similaire d'engagements volontaires pour les **chargeurs**, mais aussi pour les **collectivités**. Dans ce dernier cas, il s'agit de mettre en oeuvre la mesure issue de la [table ronde nationale de l'efficacité énergétique](#) – dont le plan d'actions a été présenté par le ministère du Développement durable fin 2011 – visant à créer une charte nationale sur la logistique du dernier kilomètre.

### L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en oeuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à

la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la triple tutelle du ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, du ministère de l'Industrie, de l'Energie et de l'Economie numérique et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.  
[www.ademe.fr/ile-de-france](http://www.ademe.fr/ile-de-france)

### LA DRIEA EN BREF

La Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement (DRIEA) en charge du champ de compétences du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE) exerce des missions régionales, sous l'autorité du préfet de région, et des missions départementales pour Paris et les 3 départements de la petite couronne (Seine-Saint-Denis, Val de Marne et Hauts-de-Seine) sous l'autorité fonctionnelle du préfet de département.

Elle poursuit deux objectifs : la mise en place d'une gouvernance de développement durable capable d'assurer sur le territoire régional et départemental les décisions du Grenelle de l'environnement dans les domaines de l'aménagement, d'urbanisme, des transports, de l'équipement et l'amélioration de la qualité du service rendu aux usagers, élus, professionnels, citoyens.

Ainsi, dans le domaine des transports, elle mène avec son Service de la sécurité des transports (SST) des actions spécifiques comme, celle de la « Charte CO2 », avec le monde économique des transporteurs en faveur du développement durable. Par ailleurs, elle assure des missions de contrôle, anime des politiques de régulation de sécurité routière et coordonne l'action de la prévention des risques et des menaces.

[www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr](http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr)

## Contacts

Service de presse **Direction régionale Ile-de-France de l'ADEME**

01 49 09 25 01 / [ademepresseidf@tbwa-corporate.com](mailto:ademepresseidf@tbwa-corporate.com)

[www.ile-de-France.ademe.fr](http://www.ile-de-France.ademe.fr)

Service de presse **DRIEA-IF**

Isabelle Raynaud-Delfini

01 40 61 82 24

[isabelle.raynaud-delfini@developpement-durable.gouv.fr](mailto:isabelle.raynaud-delfini@developpement-durable.gouv.fr)

[www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr](http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr)